

**Enquête publique environnementale unique concernant  
les demandes de permis de construire et d'autorisation d'exploiter  
un entrepôt logistique à Hénin-Beaumont  
par la société Generali Vie**

**Observations reçues le 5 juillet 2019 : n°48 à 54 reçues par courriel,  
n°55 à 62 déposées sur registre, 63 à 75 reçues par courrier  
(rendues anonymes pour publication sur site Internet)**

**Observation n°48 reçue par courriel le 05/07/19 à 11h25:**

**Message:**

*Esquerchin, le vendredi 5 juillet 2019.*

*Avis concernant le projet PARCOLOG à Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais)*

*Monsieur le Commissaire Enquêteur,*

*Pendant de longues années cadre supérieur de l'Éducation nationale, je suis aujourd'hui à la retraite. J'ai croisé ces derniers temps, deux anciens collègues, Secrétaire général de rectorat et Inspecteur d'Académie, qui ont accepté, comme vous-même, les fonctions de Commissaire-Enquêteur. Ils m'ont dit la difficulté de cette mission, le Commissaire-Enquêteur étant partagé entre les souhaits de l'Opérateur porteur du projet qui fait l'objet de l'enquête publique et les positions d'une partie de la population, souvent opposées : comment conseiller avec justesse le Préfet ? comment tenir compte, d'une part du droit à entreprendre d'un promoteur souvent dynamique et, d'autre part, des inquiétudes, souvent légitimes, de la population ?*

*Mais il s'agit là du cas général.*

*Le projet PARCOLOG se présente de manière tout-à-fait différente : habitant Esquerchin, à quelques kilomètres du territoire concerné par cette opération immobilière, j'ai pris le temps de l'étudier de très près et il apparaît que l'évaluation de la pertinence de ce projet ne saurait laisser place aux tergiversations.*

*En effet :*

*- si j'ai bien compris que notre région trouve désormais une partie de son emploi et de son dynamisme économique dans les activités liées au tertiaire et notamment dans la logistique, je sais aussi, comme vous-même, monsieur le Commissaire-Enquêteur, que l'avenir d'un territoire et le bien-être de ses habitants, ne sauraient se réduire à l'économie : nos concitoyens ont d'autres besoins auxquels responsables et décideurs se doivent d'être attentifs.*

*Ces besoins sont connus :*

*- besoin d'un environnement en partie naturel, cette nature pouvant être « sauvage » mais aussi aménagée, voire exploitée, comme s'y emploie le monde agricole depuis des siècles et qui fait la beauté et la douceur de vivre de notre pays. Or le projet PARCOLOG va soustraire de nouveau (car il arrive après beaucoup d'autres de même type) de nombreux hectares de bonne terre arable aux agriculteurs, amplifiant encore le « mitage » des surfaces cultivables ;*

*- besoin de beauté : vous savez, monsieur le Commissaire-Enquêteur, combien ce besoin est important chez tout être humain, même s'il n'est pas forcément conscient et exprimé chez nos contemporains. Or les immenses hangars PARCOLOG, les surfaces de stationnement bétonnées, les passages conséquents de poids-lourds aux tonnages de plus en plus élevés vont annihiler les efforts d'embellissement portés, souvent avec volontarisme mais des résultats encore bien insuffisants -tant notre région a souffert sur ce plan d'un développement industriel longtemps anarchique-, par tant de Collectivités territoriales ;*

*- besoin de protection de leur santé : l'implantation envisagée va encore augmenter un trafic routier déjà saturé notamment sur l'autoroute A1 ; l'impact sur la qualité de l'air de notre région va encore se dégrader alors même qu'elle est déjà alarmante, au dire de tous les médecins qui ont travaillé ce dossier.*

*Ainsi je vous prie, monsieur le Commissaire-Enquêteur, au regard de ces trois besoins fondamentaux et au nom de ce statut de citoyen que nous partageons et qui nous fait considérer comme un impératif catégorique de travailler au Bien commun, de faire tout ce qui est en votre pouvoir pour que monsieur le Préfet émette un AVIS DÉFAVORABLE à ce projet.*

*Avec mon profond respect.*

### **Contribution n°49 reçue par courriel le 05/07/19 à 12h42 :**

**Auteur :** habitant Lotissement sortie Beaumont Drocourt

**Sujet:**  
PARCOLOG 2

**Message:**  
Monsieur le Commissaire-enquêteur,

*On ne peut pas accepter le bétonnage de 200.000 M<sup>2</sup> de terres agricoles toujours cultivées et non en jachères comme vous le prétendez à tort sans réagir.  
En effet, nous sommes directement concernés, notre lotissement est en première ligne face à ce nouveau projet.*

*De nos maisons, nous aurons une vue imprenable sur ces ENTREPOTS avec toutes les nuisances engendrées par ce site.*

*Augmentation du trafic routier, surtout les camions 24h/24 6j/7 !!!*

*Ce qui entrainera l'augmentation de la pollution, du bruit et des particules de ces diésels.*

*Nous sommes, malheureusement, dans le vent dominant qui la dirige vers Beaumont.*

*A savoir que la RD40 n'est pas protégée par un mur anti-bruit.*

*Nous avons la chance de bénéficier également des projecteurs du PARCOLOG 1.*

*De ce fait, nous avons dû installer des stores occultants à l'étage et réhausser la haie de cyprès.*

*Et que dire de la perte de la valeur immobilière des maisons avec vue sur ces BATIMENTS.*

*Es ce que vous nous dédommagerez de cette perte ?*

*Etes-vous sûr que la butte de 3m nous protégera des ENTREPOTS hauts de 14m ?*

*Nous avons choisi Beaumont pour profiter du calme, de la nature et des sentiers de promenade.*

*Sachant que les prix des terrains étaient plus importants.*

*Dans le tract du 4 juillet, le Maire nous informe de son désir de conserver Beaumont village. Contradiction avec le projet du PARCOLOG 2.*

*Au lieu de planter quelques arbres à Beaumont, l'idéal serait de créer un espace vert sur ces 200.000m<sup>2</sup> avec plan d'eau pour la faune (je cite un de vos arguments)*

*Nous sommes formellement contre ce projet et s'il le faut je ferai partie de l'association pour défendre nos droits !!!*

*Cordialement !*

### **Contribution n°50 reçue par courriel le 05/07/19 à 14h01 :**

**Message:**

*Le projet de nouveaux entrepôts à Hénin-Beaumont ne peut manquer de me préoccuper en raison de ses conséquences sur le cadre de vie mais aussi sur la santé et sur l'environnement. En effet, un tel projet va engendrer un nombre accru de camions sur RD40 et par là même une détérioration de la qualité de l'air. A un moment où les pics de pollution et les périodes de canicule sont de plus en plus fréquents!! Par ailleurs, les préoccupations environnementales doivent être la priorité des dirigeants politiques et la création de ces entrepôts ne va pas dans le sens d'une diminution de notre empreinte carbone: les terres agricoles locales doivent être protégées! Manger local ne sera possible qu'à condition que les terres agricoles de Beaumont soient préservées!!*

### **Contribution n°51 reçue par courriel le 05/07/19 à 16h17 :**

**Message:**

*Nous sommes contre ce projet, qui va à nouveau dégrader le village de Beaumont.*

*Nous sommes entièrement d'accord sur les observations précédentes à savoir que ce projet va augmenter la pollution visuelle, la pollution atmosphérique, et la pollution auditive.*

*Nous avons de grandes difficultés pour sortir de Beaumont aux heures de pointes (matin midi et soir...), c'est même impossible en périodes de fêtes, de soldes, de rentrée scolaire...*

*La situation va encore s'aggraver avec l'arrivée de cette plateforme : 250 VL et 80 PL par jour.*

*A ma connaissance les statistiques de comptage de véhicules au « rond-point des vaches » ont été établies en 2015. L'arrivée de nouveaux magasins et nouvelles plateformes logistiques ont certainement augmentés considérablement les chiffres.*

*Je demande donc la réalisation d'une nouvelle étude dans les mois de fin d'année.*

*Le dossier dématérialisé ne reprend pas les avis des Personnes Publiques Associées consultées (Quelle est la liste ?). (Communes limitrophes, DDTM, ...)*

*Le conseil général du Pas de Calais a-t-il été consulté et quelle est sa réponse ?*

## **Contribution n°52 reçue par courriel le 05/07/19 à 18h44 :**

### **Message:**

*Bonjour, je suis totalement opposée à la construction de nouveaux entrepôts logistiques le long de la rd40. Nous avons choisi d'habiter à Beaumont pour la qualité du cadre de vie et cette qualité se dégrade au fil des années nous amenant à penser à un déménagement sur Quiéry ou Vitry. Ma fille va parfois au collège à pied ou en vélo, elle doit passer par le rond-point des vaches, je ne veux pas d'augmentation du trafic à cet endroit qui est déjà extrêmement dangereux. Plus de camions, c'est aussi plus de pollution, ça suffit !!!*

## **Contribution n°53 reçue par courriel le 05/07/19 à 19h21 :**

### **Sujet:**

*Non au projet Parcolog 3*

### **Message:**

*La pétition suivante a reçu à l'heure où j'écris par 464 personnes: <https://www.change.org/p/parcolog-non-à-de-nouveaux-entrepôts-logistiques-à-henin-beaumont>*

*Depuis la fusion d'Hénin-Liétard et de Beaumont-en-Artois en 1971, ce qui était à l'époque le village de Beaumont n'a eu de cesse de perdre son âme pour devenir en certains endroits un conglomérat de zones commerciales, de parkings et d'entrepôts logistiques. En choisissant d'acheter ou d'emménager à Beaumont plutôt qu'ailleurs, ce n'est pas pour cela que les habitants avaient signé!*

### **5 RAISONS DE S'OPPOSER A CE PROJET**

#### **1. LES ENTREPÔTS LOGISTIQUES, C'EST PLUS DE CAMIONS... AU DÉTRIMENT DE NOS POUMONS!**

*Or notre agglomération dépasse déjà fréquemment les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé concernant la qualité de l'air. Les conséquences? Une multiplication des maladies cardiovasculaires et respiratoires, des allergies, de l'asthme, surtout chez les personnes les plus vulnérables (les enfants et les personnes âgées) et les plus exposées (les personnes sportives notamment). Il faut également noter que la pollution atmosphérique a un impact négatif sur les rendements agricoles, estimé à au moins 10%!*

#### **2. PLUS DE NUISANCES POUR BEAUMONT**

*Plus de camions, plus de bruit, plus de risques d'accidents. Ce n'est pas pour cela que les beaumontois ont choisi de s'installer ici!*

#### **3. UN PAYSAGE MUTILE**

*Le maire a inscrit dans son programme qu'il voulait rendre les « entrées de ville » plus agréables. Quelle pire perspective qu'un immense entrepôt pour accueillir les personnes arrivant depuis Drocourt! Trois zones d'habitation auront par ailleurs vue sur ces hangars supplémentaires qui défigureront le paysage et feront encore un peu plus perdre à Beaumont son âme de village.*

#### **4. NOUS VOULONS MANGER DES PRODUITS LOCAUX ET PROTÉGER NOS TERRES AGRICOLES ET NOTRE ENVIRONNEMENT**

*De plus en plus, on cherche à manger local, chez soit et dans les cantines. Comment fera-t-on lorsqu'il n'y aura plus de champs à Hénin-Beaumont? Ce genre de projets participe par ailleurs à l'artificialisation des sols et ne prend pas en compte la nécessaire lutte contre le réchauffement climatique et ses conséquences présentes et à venir. Il y a 30 ans, 20 ans 10 ans, certains pouvaient encore dire qu'ils ne savaient pas ... mais aujourd'hui, nous devons absolument stopper ces projets du passé.*

#### **5. LES MENSONGES DU CHANTAGE A L'EMPLOI**

*Souvent, on essaie de nous faire avaler ce type de projet en nous parlant d'emploi. Mais combien d'emplois à l'hectare? Et quels emplois? L'enquête publique évoque des emplois de préparateurs de commande et de caristes, dont nous savons que les personnes qui les occupent cherchent souvent à changer de métier au plus vite tant les conditions de travail sont épuisantes et précaires. De plus, nous savons que dans les années à venir, ces postes de travail seront remplacés par des robots. Mais il sera trop tard pour les terres agricoles irrémédiablement bétonnées. Nos jeunes méritent d'autres types d'emplois, plus compatibles avec leur bien-être et notre environnement.*

*Pour le collectif « Osons pour Hénin-Beaumont »*

## **Contribution n°54 reçue par courriel le 05/07/19 à 19h34 :**

### **Sujet:**

*Contribution d'Europe Ecologie Les Verts Hénin-Beaumont*

### **Message:**

*Bonjour,*

*Europe Ecologie Les Verts propose une contribution ici : <https://marinetondelier.wordpress.com/2019/06/08/halte-au-projet-de-nouveaux-entrepots-logistiques-a-beaumont/>.*

*En particulier, nous estimons que cette plateforme logistique serait une plateforme du « tout camion » et que cela ne correspond plus aux attentes sociétales de 2019.*

*De surcroît, à seulement quelques kilomètres, la plateforme multimodale de Dourges permet de la logistique multimodale (fret ferroviaire / transport fluvial / transport routier) et a été conçue pour limiter les nuisances pour les particuliers puisqu'on y entre ou n'en sort que par l'autoroute...*

*Pourquoi dès lors poursuivre l'artificialisation des sols à Beaumont avec un projet du passé quand tout est prévu à Dourges pour accueillir ce type d'activité?*

*Egalement, cet extrait de l'étude d'impact environnemental a par exemple attiré notre attention:*

#### *> 2.1.3 Faune et Flore*

*Le terrain sur lequel sera construit le projet l'établissement est aujourd'hui un terrain agricole qui n'est plus cultivé. Il est implanté en bordure de RD40.*

*L'implantation du bâtiment n'aura pas d'impact particulier sur la faune et la flore environnante. En effet :*

- > Le terrain est en friche, sans arbre : il n'y a donc pas d'espèces nicheuses. Les espaces verts du site, permettront la plantation d'espèces végétales (notamment d'arbres),*
- > L'implantation de bassins d'infiltration pour la gestion des eaux pluviales permettra la présence de points d'eau, favorables à certaines espèces.*

*En effet, en vous déplaçant sur place, vous constaterez par vous même que le champ en question est bien cultivé!*

*Par ailleurs, expliquer que tout ira mieux pour la faune du fait de l'installation de bassins d'infiltrations revient un peu à se moquer du monde...*

*Enfin, il nous paraît invraisemblable que le seul chemin par lequel les sportifs ou promeneurs voulant passer d'Hénin à Beaumont ou l'inverse voient le seul accès "naturel" pour le faire condamnés. Souhaite-t'on sérieusement voir les jaugeurs et les cyclistes (dont beaucoup d'enfants) traverser le rond point des vaches ?*

## **Contribution n°55 déposée sur registre le 05/07/19 :**

### **Auteurs :**

M. NN rue du Général de Gaulle, Hénin-Beaumont

M. NN rue des Chauffours, Hénin-Beaumont

### **Texte :**

Demandent :

- 1) Que soit établi un passage pour les piétons allant jusqu'au rond-point de Drocourt (vers rue de la Fontaine)
- 2) Que soit maintenu un chemin pour desservir nos parcelles (pour tracteur, moissonneuse, camion à betteraves) situées vers le « Haut de Peuchin » (Hénin-Beaumont)
- 3) Voir l'augmentation de la pollution (visuelle, auditive, olfactive) avec l'augmentation des véhicules empruntant le rond-point de Drocourt et allant vers le rond-point des vaches déjà saturé
- 4) Perte d'emplois et non pas création : les entrepôts permettent à l'Asie d'arroser de leurs produits notre région et font fermer nos usines (proximité),

De plus, demain ces entrepôts seront automatisés et gérés par informatique, robots... et il n'y aura plus du tout d'emplois,

- 5) Le prix des habitations à Beaumont va chuter sans indemnisation des propriétaires actuels...
- 6) Le village de Beaumont que nous avons connu devra s'appeler « Berlin Beaumont ».

### **Contribution n°56 déposée sur registre le 05/07/19 :**

**Auteur :** habitant Bd Charles Fontaine, Hénin-Beaumont

**Texte :**

Native de Beaumont, j'ai vu mon village s'enlaidir d'année en année depuis la fusion en 1972 avec la ville d'Hénin Liétard. Les zones commerciales et industrielles n'ont fait que s'accroître, les terres agricoles disparaissent pour laisser la place à des camions. On nous annonce un trafic de voitures et de camions supplémentaires alors que le rond-point des vaches à la sortie de Beaumont est saturé.

Mes petits enfants vont au collège et ne sont pas en sécurité sur les routes. Il n'y a pas de pistes cyclables. Il est impossible de se promener et de circuler sans danger.

Un aménagement pour les piétons est indispensable.

Une zone verte doit être prévue pour limiter l'impact visuel.

Le rond-point où vont circuler les camions a été aménagé pour les abeilles ; les pauvres ! si elles arrivent jusque là. Une limitation du trafic devrait être envisagée.

Un nombre certain de camions commettra l'erreur de circuler dans le village.

Comment a-t-on pu envisager un tel projet si près d'un village alors qu'une autre zone derrière l'autoroute est libre.

### **Contribution n°57 déposée sur registre le 05/07/19 :**

**Texte :**

Beaumontois depuis 50 ans, je pense que Beaumont a donné assez pour les parcs de logistique. Pourquoi les bâtiments sont-ils faits à cet emplacement ? Regardez, Monsieur le Président de la CAHC, Monsieur le Préfet le film La Soupe aux choux, surtout la fin du film, nous habitants de Beaumont nous ne pouvons pas le faire. La RD 40 a des limites, nous habitants de Beaumont, nous sommes saturés par les bruits, la pollution, etc...

### **Contribution n°58 déposée sur registre le 05/07/19 :**

**Texte :**

Le village de Beaumont n'en est déjà plus un, et les Beaumontois n'ont pas signé pour ça lorsqu'ils s'y sont installés.

Ce projet poserait plusieurs problèmes :

- Un problème environnemental et écologique : le rond-point des vaches et la circulation sont déjà saturés et l'air pollué. Cette pollution de l'air met en danger les habitants, notamment les personnes les plus fragiles et les personnes âgées ;
- Un problème économique : les agriculteurs à cause de cette pollution perdent des rendements agricoles estimés à au moins 10% !
- Un problème pour le cadre de vie : aimeriez-vous vivre dans un village... et être réveillé par des bruits de camions ? En outre, les riverains passeront d'une vue sur les champs à une vue sur un terrain bétonné. Ce projet est un manque de respect envers les riverains ;

- Un problème sur les emplois : les emplois créés seront voués à disparaître car robotisés. Je ne pense pas que les Beaumontois soient prêts à sacrifier une partie de leur village uniquement pour accueillir des camions et des robots.

C'est pour ces nombreuses raisons que je vous demande de respecter les Beaumontois et d'émettre un avis défavorable à ce projet.

#### **Contribution n°59 déposée sur registre le 05/07/19 :**

##### **Texte :**

Si nous avons fait le choix de vivre à Beaumont (« village ») ce n'est pas pour voir arriver un minimum de 80 camions / jour ! Il est question de développement durable, d'écologie : les gens vivant à Beaumont ne souhaitent pas respirer la pollution, les particules fines liées aux camions.

La circulation au rond-point des vaches est complexe et se détériore de jour en jour... Comment y inclure 80 camions ! Comment peut-on laisser les jeunes se rendre au collège ou au lycée en 2 roues au milieu des camions qui représentent un danger pour leur vie !

Cet entrepôt ne doit pas voir le jour si près d'habitations, il représente beaucoup trop de nuisances : pollution atmosphérique, pollution sonore, risque d'incendie, danger de circulation, dégradation du cadre de vie ; favorisons plutôt le développement d'espace vert, de culture biologique.

#### **Contribution n°60 déposée sur registre le 05/07/19 :**

##### **Texte (orthographe adaptée par CE) :**

Sur l'enquête publique, il y a la ZI 52 chemin AFR qui dessert les champs. Nous voulons la garder afin de desservir les champs.

Les terrains ont été vendus pour une activité artisanale et non pour de gros entrepôts qui vont dénaturer le village Beaumont.

De plus le merlon de terre au milieu des champs, quel est l'intérêt de le positionner comme cela ? Ce merlon va « polluer » nos champs voisins par le gibier « lapin » et la flore de mauvaise herbe sur des merlons non entretenus vont envahir les parcelles voisines en adventices et détruire nos récoltes par le gibier non régulé.

Les terrains ont été vendus pour une activité artisanale qui ne semble plus génératrice d'emplois, que de gros entrepôts qui dénaturent le paysage et non génératrice d'emploi !

J'espère pour ces nombreuses raisons d'émettre un avis défavorable à ce projet.

#### **Contribution n°61 déposée sur registre le 05/07/19 :**

##### **Texte :**

Vivant depuis 2002 une (*mot illisible*) de Beaumont nous avons constaté depuis plusieurs années un accroissement de la circulation sur la RD 40 (notre maison est située au bout de la rue avec la vue dégagée sur la RD 40). Les nuisances sonores et visuelles sont une réalité actuelle. Nous pensons que la qualité de l'air a certainement baissé. Dans le projet qui est proposé, le nombre de camions qui vont circuler à quelques centaines de mètres de notre habitation va augmenter considérablement la pollution et les nuisances sonores.

Nous avons une grande inquiétude sur notre qualité de vie et de santé. Nous pensons aussi aux habitants de Beaumont qui ont fait construire ou acheté leurs habitations et qui vont subir beaucoup de préjudice.

Nous exprimons donc fortement notre désaccord sur ce projet et nous envisageons de multiplier les recours.

#### **Contribution n°62 déposée sur registre le 05/07/19 :**

**Texte :**

Non à l'implantation de la zone de stockage pour les raisons suivantes :

- Pollution (santé)
- Phonique,
- Saturation du rond-point des vaches,
- Visuel,
- Village de Beaumont ?

**Contribution n°63 reçue par courrier le 24/06/19 :**

**Auteur :** habitant Bd Charles Fontaine / Hénin-Beaumont

**Texte :**

Remarques concernant le projet de construction d'un entrepôt logistique de la RD 40

Une zone verte, rurale avec un centre équestre près de cette future construction. « Idéal » pour les chevaux et pour la pollution : particules fines dégagées par tous ces camions – Bruit : nuisance sonore.

Nous sommes pris au piège, Beaumont est déjà entouré de zones commerciales, il faut venir le samedi au rond-point des vaches : pourra-t-on encore circuler, un peu !! Nous sommes déjà lors des fêtes obligés de partir sur Drocourt pour éviter la file d'attente : encore une pollution supplémentaire.

Sommes déçus, nous pensions être au calme et dans la verdure et bien, pensons sérieusement à partir, et quelle vue pour les personnes vivant non loin de cette future construction.

Mais cela sert-il à quelque chose si la signature pour la future construction a été faite !! et enregistrée.

**Contribution n°64 reçue par courrier le 05/07/19 :**

**Auteur :** habitant rue du Général de Gaulle / Hénin-Beaumont

**Texte :**

Par cette lettre je vous fais savoir que nous sommes contre l'installation du nouveau parcologue sur les terres de Beaumont. Malgré toutes les explications et les normes de sécurité, cela ne (nous) fera pas changer d'avis. Nous avons déjà 3 entrepôts, le centre IKEA et la venue du nouveau bis il y en a assez sur Beaumont. La semaine c'est les camions et le samedi c'est les voitures au rond-point aux vaches il est presque impossible de sortir de Beaumont le ( ? ) entre 14h30 et 18h. Quant à l'entrepôt on ne nous a rien dit sur les matières qui seront entreposées, que tout avait été étudié et prévu en cas d'incendie, cela fera comme Tchernobyl, le nuage qui s'est arrêté à la frontière. On nous dit de manger bio, mais comment quand tout est bétonné, les voitures et les camions avec tous leurs rejets on ne va (pas) pouvoir ouvrir les fenêtres tout va être pollué. Pourquoi ne le fait-on pas de l'autre côté de l'autoroute, là il n'y a aucune habitation, cela (ne) gênerait personne et il y aurait un accès direct à l'autoroute, cela polluerait moins.

En espérant que vous tiendrez compte de nos doléances.

**Contribution n°65 reçue par courrier le 05/07/19 :**

**Auteur :** habitant rue Matisse / Hénin-Beaumont

**Texte :**

Par la présente, j'ai l'honneur de vous signifier mon total désaccord sur le projet d'entrepôts logistiques qui jouxteraient les entrepôts nombreux existants.

En effet, des entrepôts, nous en avons notre quote-part et largement... Pas besoin d'un nouveau Parcolog à côté de Parcolog 2.

Avec ce projet, la circulation dense sur le RD 40 va augmenter, sans compter les nuisances sonores et les risques d'incendie (plus les entrepôts sont grands, plus les risques le sont également).

Le rond-point « des vaches » déjà saturé le week-end (va et vient entre la zone Auchan et la zone IKEA), malmené depuis peu par le passage du nouveau bus Tadao, le sera également avec les poids lourds et cette fois-ci en semaine.

En plus, tous les matins, en semaine, l'autoroute A1 est saturée à partir d'Hénin-Beaumont jusqu'à Lille et ce dès 6h30 6h45 : sur 3 voies, 1 voie ½ si ce n'est pas 2 sont occupées par des poids lourds.

Ce projet ne ferait qu'aggraver une situation déjà bien préoccupante.

De plus, l'union européenne, suite à une enquête cette année concernant la santé publique, a constaté que 420 000 décès annuels en Europe étaient dus à la circulation où 5% sont des poids lourds représentant 25% des émissions de CO<sub>2</sub>.

Comme chaque commune nous devons maintenant avoir notre « coulée verte » ou notre « poumon vert » où plus aucune construction quelle qu'elle soit ne doit apparaître. C'est à cet endroit malheureusement dénaturé qu'est notre poumon vert.

En définitive, le bilan serait une catastrophe :

aucun emploi créé à terme avec la digitalisation numérique (quoi qu'en disent les promoteurs qui au passage touchent les aides qui vont bien puis s'en vont une fois lesdites aides épuisées, les exemples ne manquent pas) : par exemple à Delta les entreprises ont simplement déménagé avec leur propre personnel ;

aides publiques dilapidées au profit d'investisseurs raisonnant à l'instant « t » puis partant ;

des milliers de tonnes de CO<sub>2</sub> émises en plus chaque année localement, engendrant une hausse de la température ambiante ;

une simple juxtaposition d'entrepôts à d'autres existants, sans aucune réflexion de globalité (pas d'autres infrastructures de transports autres que les camions, le rail par exemple, etc...) ;

aucune réflexion environnementale ;

destruction d'un patrimoine écologique, à un moment où nous sommes tous (malheureusement) concernés ;

destruction d'un patrimoine agricole, à l'heure où le monde rural souffre pour ne pas écrire meurt, patrimoine indispensable à la « reconversion » vers l'agriculture biologique, moins rentable mais beaucoup plus respectueuse de l'environnement.

A l'heure où nous devons tous être concernés par le bouleversement du climat maintenant et pour les années futures, le projet proposé va totalement à l'encontre du développement durable.

Aussi je ne puis qu'y être opposé fortement.

Bref, ce projet est encore une gabegie.

Enfin j'espère que ce n'est pas une enquête publique « pour la forme », autrement écrit que c'est déjà décidé (on l'a déjà vu dans le passé) : pour se donner bonne conscience, on respecte la procédure...

Vous portez une lourde responsabilité quant au bilan écologique et environnemental que cette opération risque d'engendrer.

Je vous en souhaite bonne réception et, dans l'attente que vous tiendrez compte de mon avis,

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire, l'expression de mes sentiments distingués.

**Copie adressée à M. Le Maire d'Hénin-Beaumont**

avec notamment le commentaire suivant :

Dans ce courrier, je signifie mon total désaccord sur le projet d'entrepôts logistiques qui jouxteraient des entrepôts nombreux existants.

En effet, c'est un projet totalement dénué de bon sens qui va à l'encontre des objectifs de bien-être et de bien-vivre à Beaumont, à rebours des objectifs de qualité de vie que souhaitent de plus en plus les citoyens.

**Contribution n°66 reçue par courrier le 05/07/19 :**



**Auteur :** habitant rue Henri Matisse / Hénin-Beaumont

**Texte (avec copie à M. le Maire d'Hénin-Beaumont) :**

Après avoir pris connaissance du projet d'implantation d'un énorme projet logistique le long de la RD 40 qui, s'il venait à se concrétiser, impacterait directement les Beaumontoises et Beaumontois déjà fortement ennuyés par la zone « IKEA ».

Ce projet d'entrepôt amènera des nuisances de tous genres :

- Sanitaires, par le bruit et la pollution du défilé journalier des poids lourds et des voitures et l'augmentation des risques d'accidents en découlant,
- Visuelles, de par le gigantisme du projet et le bétonnage de notre campagne qui détruira notre statut de village,
- Dévalorisation du foncier bâti et non bâti et nous obligeant peut-être de quitter notre commune.

Par ailleurs, cette implantation ne serait située qu'à quelques centaines de mètres de notre habitation et donc parfaitement visible et audible de chez nous.

C'est pourquoi nous vous demandons Monsieur le Maire de refuser le permis de construire en faisant voter le conseil municipal en défaveur de ce projet sur Beaumont.

Nous sommes en tant qu'administrés de notre ville prêts à vous rencontrer pour en discuter.

Ne doutant pas que vous aurez entendu notre requête et dans l'attente, recevez Monsieur le maire l'expression de nos salutations distinguées.

#### **Contribution n°67 reçue par courrier le 05/07/19 :**

**Auteur :** habitant rue de Hanovre / Hénin-Beaumont

**Texte :**

Dans le cadre de l'enquête publique, le projet visé ci-dessus appelle de ma part les remarques suivantes :

- Au niveau de la circulation routière, les allers et retours générés par le passage des camions rendra le trafic encore beaucoup plus dense. A noter qu'au niveau du rond-point des Vaches situé à proximité immédiate du terrain du projet notamment le samedi après-midi, la circulation est déjà bien difficile, les usagers se rendant dans le centre commercial AUCHAN ainsi que dans le parc Maison Plus ;
- Ce trafic encore plus dense sera source de nouvelles pollutions atmosphériques. La qualité de l'air de notre secteur est déjà médiocre ;
- Enfin ce sera près de 20 hectares de terrains agricoles qui seront supprimés, sans pour autant que ce projet soit créatif de beaucoup d'emplois.

#### **Contribution n°68 reçue par courrier le 05/07/19 :**

**Auteur :** habitant rue Saint Martin / Hénin-Beaumont

**Texte :**

**NON au projet GENERALI !**

Nous sommes farouchement opposés à ce projet pour les raisons suivantes :

- La création d'une nouvelle zone venant jouxter une zone existante sur la RD 40, détériorerait considérablement le **cadre et la qualité de vie** de notre village de Beaumont et alentours ;
- De plus cette nouvelle zone viendrait supplémer considérablement les désagréments déjà causés par les zones PARCOLOG I et II, tels que :
  - o La pollution de l'air,
  - o La pollution sonore,

- La pollution visuelle,
- L'enclavement du « village de Beaumont »,
- Trafic routier et embouteillages, grandissants, aux ronds-points proches, ayant des incidences sur le « centre village ».

Nous souhaiterions savoir si les terrains de la zone concernée appartiennent à Territoires 62. En effet, la rumeur dit qu'ils auraient été payés au prix fort avec l'argent du contribuable, après les remboursements et POS de la municipalité pénultième (ayant fait « grand bruit » à l'époque).

Nous notons que Christophe PILCH, Président de Territoires 62, est également président de la CAHC, cette dernière ayant mis son veto pour l'aménagement d'une zone du type de celle présentée du côté Est de l'autoroute vers AMAZON, zone qui aurait créé nettement moins de désagrément.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

### **Contribution n°69 reçue par courrier le 05/07/19 :**

**Auteur :** habitant Bd Eugène Thomas / Hénin-Beaumont

**Texte :**

Objet : refus nouvelles constructions

Nous sommes opposés au projet d'agrandissement de PARCOLOG ou à toutes extensions ou nouveaux projets pouvant amener encore plus de transports (camions, voitures, etc...) dans la zone de Beaumont (NOUS VOULONS GARDER NOTRE VILLAGE) et aussi sur le rond-point des vaches qui se sature de plus en plus. S'ils veulent s'implanter, qu'ils s'implantent le long de l'autoroute et créent une sortie pour eux !!

### **Contribution n°70 reçue par courrier le 05/07/19 :**

**Auteur :** habitant rue Henri Caupin – Beaumont - / Hénin-Beaumont

**Texte :**

Beaumontois d'origine, l'annonce d'un projet de construction d'un nouvel entrepôt logistique le long de la RD 40 nous interpelle et nous catastrophe.

Nous avons connu la tranquillité et la sérénité.

Nous pensions que Beaumont était le poumon vert mais, au fil des années, notre environnement est de plus en plus malmené et menacé.

Nous sommes entourés de zones commerciales et nous nous sentons prisonniers de cette modernité.

Entrer et sortir de Beaumont devient de plus en plus galère en raison des nuisances sonores et de la circulation.

Nous espérons être entendus.

**Autre contribution :**

Je suis totalement de l'avis de mes parents.

### **Contribution n°71 reçue par courrier le 05/07/19 :**

**Auteur :** habitant Bd Charles Fontaine / Hénin-Beaumont

**Texte :**

Monsieur, je me permets de solliciter votre attention concernant le projet Parcolog.

Nous sommes 14 praticiens professionnels de santé à s'être installés à Beaumont au centre Omni Soins.

J'attire votre attention sur la difficulté de circulation au niveau du rond-point des vaches, ce qui entraîne des retards au niveau des rendez-vous.

Nous souhaitons accueillir un médecin généraliste au sein du centre (très attendu des habitants de Beaumont).  
Le rond-point des vaches étant la seule communication entre Hénin-Beaumont et Beaumont.  
Vous comprenez qu'une augmentation du flux de camions risque d'entraîner la fuite des professionnels de santé et des patients agacés de cette difficulté à franchir ce rond-point.  
Je vous passe l'incohérence environnementale d'un tel projet : pollution visuelle, olfactive et auditive.  
Vous remerciant par avance de la prise en compte de ce courrier.  
Cordialement, les praticiens du centre Omni Soins

**Contribution n°72 reçue par courrier le 05/07/19 :**

**Auteur :** 2 personnes habitant rue Léonce Debeaumont / Hénin-Beaumont

**Texte :**

Nous avons fait construire et aménagé sur Beaumont en 2005 ! A cette époque, nous pouvions encore appeler le village de Beaumont. Depuis cette date, de nombreux changements ont eu lieu notamment à l'entrée de Beaumont (**juste à côté du rond-point « aux vaches »**) :

- Construction d'un supermarché,
- Construction d'un lotissement,
- Construction d'une zone commerciale (maison +),
- Construction de 2 fast-foods avec leur parking, construction d'un 2<sup>ème</sup> Parcolog (le premier, GEODIS, se trouvant également au niveau du rond-point),
- Création d'une 2<sup>ème</sup> mini-zone commerciale (en direction du centre commercial Auchan),
- Modification et agrandissement du supermarché suite au passage de la nouvelle ligne de bus.

**Nous disons STOP !**

Vous n'êtes pas sans savoir (j'en suis sûr) que la circulation, au niveau de ce rond-point, est déjà saturée. Je dirai même infernale aux heures de pointe ! Le samedi, c'est simple, nous ne sortons plus !

Alors, accepter la demande de la SA GENERALI VIE (TERRITOIRES 62) pour la construction d'un PARCOLOG N°3 est une folie à tous points de vue.

Il y aura indéniablement une perte d'attrait pour Beaumont vis-à-vis des futurs propriétaires et locataires : excès de circulation et de pollution (air et sonore) malgré une étude qui nous dit le contraire et réalisée par une entreprise, comme par hasard, située également dans le 78.

Ainsi nous l'espérons tous et toutes que ce permis de construire sera refusé !

Nous avons jusque-là, je pense, accepté déjà beaucoup de choses !

**Autres signataires de ce texte, sur tableau annexé intitulé « PETITION CONTRE LE PARCOLOG 3 SUR LA RD 40 A BEAUMONT »** (soit 13 personnes en tout)

**Contribution n°73 reçue par courrier le 05/07/19 :**

**Auteur :** habitant 62490 QUIERY LA MOTTE

**Texte :**

**ENCORE DES ENTREPOTS ?**

**HALTE AU PROJET DE NOUVEAUX ENTREPOTS LOGISTIQUES A BEAUMONT !**

**LES RAISONS DE MON OPPOSITION A CE PROJET DANGEREUX**

**LES ENTREPOTS LOGISTIQUES, C'EST PLUS DE CAMIONS... AU DETRIMENT DE NOS POUMONS !**

Or notre agglomération dépasse déjà fréquemment les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé concernant la **qualité de l'air**. Les conséquences sont diverses :

- Une multiplication des maladies cardiovasculaires et respiratoires, des allergies, de l'asthme, surtout chez les personnes les plus vulnérables (les enfants et les personnes âgées) et les plus exposées (les personnes sportives notamment),
- Plus de nuisances pour Beaumont : plus de **camions**, plus de **bruit**, plus de **risques d'accidents**. Ce n'est pas pour cela que les Beaumontois ont choisi de s'installer dans ce village annexé à Hénin-Liétard.
- Il faut également noter que la pollution atmosphérique a un impact négatif sur les **rendements agricoles**, estimé à 10% !
- Il faut rappeler que la pollution de l'air tue maintenant plus que le tabac.

## **ON RENFORCE SUR BEAUMONT UN UNIVERS CONCENTRATIONNAIRE**

Il y a déjà à la sortie de cet ancien village –autour du rond-point aux vaches – la zone commerciale permettant une consommation effrénée – ce qui a d'ailleurs permis à deux « cultivateurs » de partir avec un pactole très important.

Il y a eu ensuite ce premier parcolog à droite du chemin qui mène de Beaumont au club hippique. Cela a occasionné un premier afflux de camions.

Comme si cela ne suffisait pas, on a installé deux « restaurants » qui permettent d'imiter l'univers Etats-uniens – avec tous les défauts qui y sont accolés.

Comme cela ne suffisait pas encore, on a ajouté ce bus révolutionnaire polluant qui permet de joindre facilement les zones commerciales et alimentaires. Il ne faut pas s'étonner que le centre-ville d'Hénin-Beaumont se désertifie.

Tout ceci explique évidemment les bouchons : en semaine avec principalement les camions ; le week-end avec cette société qui pousse continuellement à consommer.

Ce paysage sur Beaumont et sur Noyelles-Hénin (avec l'empire Auchan) serait déjà à vous dégoûter de vivre. Mais certains décisionnaires et / ou experts – très pro-croissance – trouvent que cela ne suffit pas encore. Avec ce nouveau projet, on voudrait en rajouter une louche : aberrant ! Mais tellement dans l'air du temps de ce système qui ne pense qu'à la rentabilité à court terme.

## **UN PAYSAGE MUTILE**

Le maire a inscrit dans son programme qu'il voulait rendre les « entrées de ville » plus agréables. Quelle pire perspective qu'un immense entrepôt pour accueillir les personnes arrivant depuis Drocourt ! Trois zones d'habitation auront par ailleurs vue sur ces hangars supplémentaires qui défigureront le paysage et feront encore un peu plus perdre à Beaumont son âme de village.

Globalement les décisionnaires ont le discours suivant : on fait attention à l'artificialisation des sols. Et, en même temps, on construit des grands monuments en tôle sur ces terres agricoles ! Deux langages contradictoires : cela ne les gêne pas !

## **LES MENSONGES DU CHANTAGE A L'EMPLOI**

Souvent, on essaie de nous faire avaler ce type de projet en nous parlant d'emploi. Mais combien d'emplois à l'hectare ? Et quels emplois ? L'enquête publique évoque des emplois de préparateurs de commandes et de caristes, dont nous savons que les personnes qui les occupent cherchent souvent à changer de métier au plus vite tant les **conditions de travail sont épuisantes et précaires**. De plus, nous savons que dans les années à venir, ces postes de travail seront remplacés par des robots. Mais il sera trop tard pour les terres agricoles

irréremédiablement bétonnées. **Nos jeunes méritent d'autres types d'emplois, plus compatibles avec leur bien-être et notre environnement.**

Surtout, cette plateforme logistique serait une plateforme du « tout camion ». Pourtant, à seulement quelques kilomètres, la plateforme multimodale de Dourges permet de la logistique multimodale (fret ferroviaire/ transport fluvial/ transport routier) et a été conçue pour limiter les nuisances pour les particuliers puisqu'on n'y entre et on n'en sort que par l'autoroute...

Pourquoi dès lors poursuivre l'artificialisation des sols à Beaumont avec un projet du passé quand tout est prévu à Dourges pour accueillir ce type d'activité ?

## **A PROPOS DE LA FAUNE ET DE LA FLORE**

Il est noté ceci dans le dossier :

*« Le terrain sur lequel sera construit le projet d'établissement est aujourd'hui un terrain agricole qui n'est plus cultivé. Il est implanté en bordure de la RD40.*

*L'implantation du bâtiment n'aura pas d'impact particulier sur la faune et la flore environnante. En effet :*

- *Le terrain est en friche, sans arbre : il n'y a donc pas d'espèces nicheuses. Les espaces verts du site, permettront la plantation d'espèces végétales (notamment d'arbres),*
- *L'implantation de bassins d'infiltration pour la gestion des eaux pluviales permettra la présence de points d'eau, favorables à certaines espèces »*

Tout le monde sait très bien **que le terrain est cultivé !**

Donc le dossier d'enquête publique nous ment.

## **CE PROJET LIMITE LA POSSIBILITE DE MANGER DES PRODUITS LOCAUX ET NE PROTEGE PAS LES TERRES AGRICOLES AINSI QUE L'ENVIRONNEMENT**

De plus en plus, on cherche à **manger local**, avec des produits sains et non issus de l'agriculture industrielle ;; chez soi et dans les cantines. Comment fera-t-on lorsqu'il n'y aura plus de terres agricoles sur Hénin-Beaumont ? On s'attaquera au secteur du côté de Courcelles – un embranchement est déjà réalisé pour l'accès à l'autoroute !

Ce genre de projet ne prend pas en compte la **nécessaire lutte contre le réchauffement climatique** et ses conséquences présentes et à venir. Il y a 30 ans, 20 ans, 10 ans, certains pouvaient encore dire qu'ils ne savaient pas... mais aujourd'hui, nous devons absolument stopper **ces projets du passé qui vont condamner l'humanité.**

**En conclusion, notamment pour les raisons indiquées ci-dessus, je demande – et je pense ne pas être le seul – le retrait de ce projet dangereux, nuisible, voire écocide.**

### **Contribution n°74 reçue par courrier le 05/07/19 :**

**Auteur :**

Texte remis par une personne habitant rue Saint Martin, Hénin-Beaumont, signé par 78 personnes

**Texte :**

**NON,**  
**au projet d'un nouvel entrepôt logistique porté par PARCOLOG**  
**Beaumont défiguré à nouveau ?**

**NON ! à la destruction de notre village de Beaumont !**

**NON ! au rond-point des vaches saturé par un trafic trop important !**

**NON ! à des routes dangereuses pour nos enfants, nos poumons, notre environnement et notre santé !**

**CES ENTREPOTS LOGISTIQUES, C'EST :**

**PLUS DE CAMIONS... AU DETRIMENT DE NOS POUMONS !**

Les conséquences ? Une multiplication des maladies cardiovasculaires et respiratoires, des allergies, de l'asthme, surtout chez les personnes les plus vulnérables (les enfants et les personnes âgées) et les plus exposées (les personnes sportives notamment),

A quoi bon porter le projet de la BULLE qui est un projet visant à rendre les déplacements plus respectueux de l'environnement... pour tout détruire par l'installation d'entrepôts logistiques !

**PLUS DE CAMIONS C'EST AUSSI PLUS D'ACCIDENTS ET DE RISQUES POUR NOS ENFANTS !**

Par où passent nos enfants pour aller au collège de circonscription ?

Posez-vous cette question, et répondez sur leur sécurité... et réfléchissez aussi à qui sont les responsables !

Qui pleurera nos enfants quand ils se feront renverser ou écraser par ces camions dont le rendement et la rapidité de leur trajet prime sur notre sécurité !

Qui financera la rénovation des routes détériorées par **un flux de 660 passages par jour !**

**PLUS DE NUISANCES POUR BEAUMONT :**

Nous entendions le bruit des oiseaux au petit matin !

Ce charme de notre beau village de Beaumont vous le détruirez par un tel projet !

Nous sommes contre d'entendre en continu ce que nous subissons déjà, c'est-à-dire un trafic de camions trop important et qui nuit terriblement à notre qualité de vie !

C'est un lieu de promenade où l'on peut faire encore profiter nos enfants du charme de nos champs et un endroit très apprécié par les sportifs !

**Contribution n°75 reçue par courrier le 05/07/19 :**

Avis formulé au nom du Groupe d'Action de La France Insoumise de Hénin-Beaumont

**Texte :**

**SUR L'OPPORTUNITE D'UN TEL PROJET**

Celui-ci repose sur des options de développement urbain, d'extension et d'urbanisme qui datent de vingt ans et inscrites au PLU élaboré à l'époque sur des bases de développement de la population sur dimensionnées et à contresens des conceptions actuelles d'économie des espaces agricoles, de limitation de l'imperméabilisation des sols et de nécessité absolue de la prise en compte de l'intérêt commun écologique et environnemental.

**Rien n'est fait, il est temps d'arrêter un tel projet à cet endroit.**

La caractéristique du site est la pénétration d'une plaine agricole qui vient s'insérer au cœur de trois entités bâties, Beaumont, Hénin-Sud et Drocourt. Le PLU en prévoit une urbanisation à long terme en 2AU et une à court terme destinée à de l'activité 1AU qui emprisonnent un espace agricole A. dans cette logique, le projet enclave complètement la future zone à urbaniser à long terme et l'enclave agricole. (Photo aérienne annexe 1).

Or il existe à trois km une zone spécialement dédiée à de telles implantations sur la plateforme multimodale de Dourges, Delta 3 qui est loin d'être remplie.

Par ailleurs la nature du projet l'inscrit dans une poursuite de la logique du consumérisme effréné qui spécialise l'ex bassin minier dans des activités de logistique de transport de marchandises toutes axées sur le camion et qui ajoute donc aux nuisances établies du transport routier sur le dérèglement climatique et la pollution de l'air.

### **CE PROJET CORRESPOND-IL A UN INTERET GENERAL ? LA REPONSE EST NON**

Ces considérations générales montrent que l'intérêt général du projet n'est en aucun cas établi car l'argument de l'emploi qui pourrait être pris en compte n'est pas déterminant. Une offre hypothétique de l'ordre de 15 emplois à l'hectare, donc insignifiante au regard de la demande, et dans une activité peu qualifiée où la robotisation progresse à grands pas.

La situation de cette implantation laisse par ailleurs présager d'une autre implantation industrielle en prolongement le long de la RD 40, enclavant alors définitivement la zone d'extension urbaine au sud d'Hénin-Beaumont.

Du point de vue du développement urbain, la CAHC elle-même revient sur les critères ayant prévalu à l'élaboration des documents d'urbanisme actuellement en vigueur. Par ailleurs elle a en charge la réalisation de l'opération Delta 3 qui offre toute possibilité sans consommer de nouveaux espaces actuellement cultivés contrairement à ce qu'affirme le dossier.

Aujourd'hui les priorités d'Hénin-Beaumont du point de vue de l'habitat sont d'achever les opérations engagées, notamment Sainte Henriette, il reste par ailleurs des disponibilités foncières, des friches industrielles, des quartiers à rénover et densifier dans le cadre de la stratégie de préservation maximale des zones naturelles et agricoles. Cela repousse à 30 ou 40 ans les décisions sur cette zone 2AU, laissons donc les prochaines générations en décider et redonnons à cette zone une vocation agricole stricte sur cette période, y compris pour la zone 1AU terre d'accueil du projet soumis à enquête publique. La proximité de ces terres agricoles pourrait d'ailleurs être une opportunité de reconversion agricole pour la production de nourriture biologique dans le cadre de circuits courts.

### **IL Y A DONC POTENTIELLEMENT UNE AUTRE LOGIQUE ET UN AUTRE PROJET A CONCEVOIR CONFORME A L'INTERET GENERAL**

D'ailleurs y a-t-il un seul avis qui se détermine positivement pour le projet à part celui des décideurs qui se sont engagés dès le départ et successivement semble-t-il dans une aventure foncière dont il serait intéressant de mettre au jour la problématique car il semblerait que l'opportunité du projet consisterait surtout à solder un passif d'acquisition.

Sur quelques points de détail d'un dossier très technique mais dont l'étude d'impact paraît construite sur des faux semblants :

- Les terrains convoités sont actuellement cultivés, épis de blé et photo à l'appui ci-joints contrairement à l'affirmation de l'étude ;
- Les photos du rond-point des vaches le montrent désert, or chacun sait parmi les habitants qu'il est régulièrement saturé, voire bloqué et perturbé par la priorité donnée au BHNS mis récemment en service. Tout apport supplémentaire de trafic à ce point de passage obligé ne peut donc que renforcer les difficultés ;

- Aucun accent n'est mis sur les caractéristiques du site dont les bordures sont fortement établies autour de la zone naturelle en termes de frontières et de points de vue dans l'alternance zones construites zones naturelles constituant les entrées de ville : - piétonnier de liaison verte depuis le Poirrier jusqu'au parc des lles, - route depuis le centre équestre jusqu'à Beaumont avec talus et pont délimitant fortement partie urbaine et partie agricole, - franges agricoles faisant tampon entre la RD 40 et les quartiers habités (Photo aérienne annexe 2)
- La campagne pénétrant au sein des territoires urbanisés est un atout d'avenir mis en cause par le projet, y compris faune et flore ;
- La proximité et la gêne accrue due au trafic notamment poids lourds pour les habitants de proximité du quartier de Beaumont ;
- Une démarche systématique de minimisation alors que le contexte notamment des pollutions atmosphériques ne cesse de se dégrader.

L'absence de tout point de vue formulé par la municipalité d'Hénin-Beaumont et qui aurait pu éclairer la population sur les aspects positifs du projet, est sans doute à comprendre comme une acceptation tacite.

En tant que citoyens engagés et concernés par la vie de notre commune, toutes ces considérations nous amènent à conclure par un avis négatif sur l'opportunité même du projet, son implantation à Hénin-Beaumont au lieu de Delta 3, son insertion dans le site et son impact.

\*\*\*\*\*